

Adjoint des cadres hospitaliers de classe supérieure

Informations sur le concours

Publié le :	18-08-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	ELISE.CAULLERY@GHSC.FR
Date du concours :	01-10-2026
A propos du poste :	

ADJOINT DES CADRES CL SUPÉRIEURE PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE

Informations sur l'établissement

Nom : GROUPE HOSPITALIER SECLIN CARVIN
Ville : 59113 Seclin

Pour candidater

Date limite de candidature : 31-08-2026

Conditions de candidature :

1° Par la voie d'un examen professionnel, les fonctionnaires ayant au moins atteint le 6e échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau ;

2° Par la voie du choix, après inscription sur un tableau d'avancement établi après avis de la commission administrative paritaire, les fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 8e échelon du premier grade et d'au moins cinq années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Le nombre de promotions susceptibles d'être prononcées au titre du 1° ou du 2° ne peut être inférieur au tiers du nombre total des promotions.

Toutefois, lorsqu'une seule promotion est prononcée au titre d'une année par l'autorité investie du pouvoir de nomination en vertu du 1° ou du 2°, les dispositions de l'alinéa précédent ne sont pas applicables. Lorsqu'elle intervient dans les trois ans suivant cette promotion, la promotion suivante ne peut être effectuée qu'en application de l'autre voie d'avancement. Dans cette hypothèse, la règle énoncée au quatrième alinéa du présent I est à nouveau applicable.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

1° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre

2° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination, accompagné de la fiche du poste occupé ;

3° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté, sont dûment remplies et accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

Mail pour l'envoi des candidatures :

ELISE.CAULLERY@GHSC.FR